

**Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest****Objet : Vie institutionnelle/Participation au salon de mobilité de Strasbourg****Séance du 07 juin 2024****Délibération n°34**  
**2<sup>ème</sup> convocation****Nombre de conseillers**

En exercice : 40

Présents : 12

Absents : 28

Votants : 13

- dont « pour » : 13

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 03 juin 2024, suite à l'absence de quorum constatée ce jour, s'est réuni sous la présidence de M. IBRAHIMA Said Maanrifa, dans la salle de réunion de la 3CO, le vendredi 07 juin 2024 à 08 heures.

**Présents :**

IBRAHIMA Said Maanrifa, BOINA Rifay Raim, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, MIKIDADI Madihali, RAMA Ahmed, RIDHOI Zainabou, CHANFI Bibi, MADI OUSSENI Mohamadi, ABDOURAHAMANE Céline, YSSOUFI Chaidati, CHANRANI Daoudou, MROIVILI Mouhamadi Moindjié.

**Absents:**

AHMED COMBO Papa, SAID Mariame, ABDOU COLO Nassuhati, ADAM Ahmed, BOINA M'ZE Salim, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, YSSOUMAIL Ahamadi, ABDOU Fatima, ANDJILANI Housséni, BOINAIDI Habachia, BOURA ZOUNAKI Fatima, Houssamoudine ABDALLAH, NOUDJOUR Madi Assani, SAID-SOUFFOU Soula, ABDALLAH Oidhuati, ABDOU Mohamed, AMBDI Youssouf, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MADI Fatima, MROIVILI MOILIM Amina, SIAKA Ahamada, BACAR Inchaty Soilihi, MDALLAH Anlamati, ALLAOUI Mohamed, ATTIBOU Zainati, ISSOUFFI Ramadani, MOHAMED Zainaba.

**Absents représentés :**

Mme SAID Mariame représentée par M IBRAHIMA Said Maanrifa

**Secrétaire de séance :** Mr BOINA Rifay Raim.

Du 1er au 3 octobre 2024, tous les acteurs du transport public et de la mobilité durable se retrouveront pour une édition exceptionnelle à Strasbourg pour European Mobility Expo (aka EuMo Expo) qui **réunira près de 11 000 participants** français et internationaux. Véritable vitrine de l'innovation de la filière, EuMo Expo est le rendez-vous business

incontournable pour l'ensemble des acteurs du secteur : constructeurs, opérateurs, élus, start-up, sociétés de service, de billettique, de maintenance...

- Le salon permet aux visiteurs d'avoir une vision globale du secteur.
- Il offre aussi l'opportunité de rencontrer, en un seul lieu, les leaders des différentes filières.
- Il propose aux professionnels une offre généraliste de tout ce qui se fait dans le secteur de la mobilité.
- Et c'est aussi et surtout une opportunité d'échanger et de s'informer sur les enjeux futurs de la mobilité durable.

C'est le lieu où se mènent les réflexions, où se confrontent les idées, où se diffuse l'information.

Le salon rassemble les acteurs et les secteurs suivants :

- Autorités organisatrices, collectivités locales.
- Billettique et monétique.
- Design, aménagement, accessibilité et mobilier urbain.
- Energies.
- Industriels, constructeurs et sous-traitants du ferroviaire, bus, route, mobilités actives et transports par câble.
- Ingénierie, des travaux publics, des infrastructures, du génie civil, de la signalisation.
- Institutions et associations.
- Maintenance.
- Opérateurs de mobilité.
- Sécurité et sûreté.
- Société de conseil.
- Stationnement.
- Technologies numériques et applications, information voyageuse.
- Formation.
- Presse.
- Etc.

*Vu la délibération n°59 du 26/11/2021 portant règlement intérieur/avenant à la formation des élus*

*Vu la délibération n°88 du 30/11/2022 portant prise en charge des frais de mission des élus de la 3CO,*

Considérant l'intérêt pour l'élu délégué au transport de participer à ce rassemblement au vu du projet de service de transport collectif et régulier de voyageurs (transport en commun) en cours de mise en place sur le territoire de la 3CO ;

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Décide**

- **De mandater Messieurs RAMA Ahmed et Mohamed Allaoui** vice-président chargé de transport et mobilité pour participer au salon « European Mobility Expo » qui se tiendra à Strasbourg du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2024,

- De mandater **Messieurs BOINA Rifay Raim et Mohamed Allaoui** pour participer aux Journées AGIR 2024 qui auront lieu du 18 au 20 juin 2024 à Montpellier, en partenariat avec Montpellier Méditerranée Métropole, la TAM et la Région Occitanie,
- De prendre en charge les frais de transport et de séjours liés à ces déplacements selon les conditions internes à l'epci et suivant la réglementation nationale en vigueur ;

**D'autoriser le président à signer** tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Fait et délibéré le 07/06/2024**

**Ont signé les membres présents**

**Pour extrait conforme au registre**

**Le président de la 3CO**



**M. IBRAHIMA Said Maanrifa**  
  
**Président de la Communauté  
des Communes du Centre Ouest**

Signé par : Said Maanrifa IBRAHIMA  
Date : 11/06/2024  
Qualité : Président